

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



© LT.O.C.

Les Soigniens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. On répond donc à un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales prépareront le terrain avec la pose d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre. Le projet représente un investissement de 80.120 €. La Ville a obtenu en 2022 une subside de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66%). En 2023, la hausse atteignait 26,73%, 12,71% en 2024 et 10,76% l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année – date des premiers envois

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36%.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35%). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42%, devant Koekelberg (+25,88%), Ganshoren (+19,75%), Auderghem

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

cools à base de fraises issues de sa production, en collat avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayemberegh a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

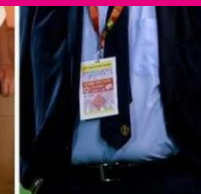
de Binche. La fraise sont l'alcool. « Ils macèrent pe maines, puis de la distilla adapté le n'épices, etc. »

■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION De cette production sont s

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'est encore qu'à ses balbutiements mais s'avère nécessaire selon David Delfière, président du club. « Une reorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge. Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE NOUVELLE

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la montée en D3 FFA.

Revue de presse du Lundi 21 septembre 2026





LES 4 BALZANES CONFRONTÉ À LA PÉNURIE DE FOIN, VITAL POUR SES 200 ANIMAUX

Les fortes chaleurs de cet été ont contraint le refuge à donner à ses animaux la réserve de foin prévue pour l'automne dès la fin du mois de juin. En parallèle, la production du foin a été particulièrement faible, et face à des stocks très limités, les prix flambent.

LORE THOUVENIN

A la mi-juin, la Belgique entrait dans la première vague de grosses chaleurs de l'été. Une période de dix jours aux alentours de 30 °C qui annonce plusieurs semaines caniculaires. Assez vite, les conséquences se font ressentir au refuge Les 4 Balzanes, à Soignies : l'herbe roussit, ne pousse plus et les animaux qui paissent ne trouvent plus de quoi se nourrir suffisamment. « Comme nous sommes spécialisés en géiatrie animale et équine,

nous avons notamment beaucoup de vieux chevaux et nous les avons vus maigrir », explique Sandra Godfroid, fondatrice du refuge. La seule solution pour assurer leur santé et leur bien-être : « À la fin du mois, nous avons dû commencer à les nourrir », en entamant les réserves de foin. Habituellement, sa distribution régulière ne débute que vers la mi ou la fin septembre, lorsque les prairies deviennent moins riches, et se termine vers le début du mois de mai. Les éleveurs ont eux aussi dû puiser dans leurs réserves tôt

dans l'été. Et puisque la météo a drastiquement ralenti la pousse de l'herbe, la production même du foin a été affectée : « Les agriculteurs ont parfois pu faire seulement une coupe, là où ils peuvent en faire deux ou trois. » Les stocks disponibles sont particulièrement faibles. « Certains pays se sont prémunis. Je pense notamment à la Suisse, qui a acheté énormément en France. Ce qui fait que les fournisseurs français qui, d'habitude, fournissent la Belgique sont complètement à sec. »

« 300 EUROS LA TONNE, C'EST DE L'OR »

Généralement, Les 4 Balzanes s'approvisionnent tous les deux mois, faute d'espace de stockage et de fonds pour passer de plus grosses commandes. En temps normal, le système fonctionne sans accroc, mais aujourd'hui, la situation inquiète, et c'est peu de le dire : « Avec les ballots qu'on a, on peut tenir jusqu'à mi-décembre, fin décembre en tirant un peu sur chaque brin, mais après, on n'a pas du tout de solution... »

Comme tout produit, le foin est soumis aux lois du marché.

La demande est plus forte que l'offre et les prix grimpent. « L'année dernière, nous payions notre foin 145 euros la tonne. Notre dernière commande, nous l'avons payée 210 euros la tonne. J'ai une amie qui habite depuis deux ans en Normandie et, là-bas, ils sont déjà à 270 euros la tonne... Et ça va continuer à augmenter. »

”

« Avec les ballots qu'on a, on peut tenir jusqu'à mi-décembre mais après, on n'a pas de solution... »

Avec 500 kilos de foin consommés chaque jour au refuge, la facture pourrait devenir particulièrement lourde. « Des fournisseurs attendent l'inflation. Je pense qu'à un moment, certains vont sortir de l'ombre en proposant du foin à 300 euros la tonne... À 300 euros la tonne, c'est de l'or ! On va avoir besoin d'aide pour pouvoir financer tout ça. »

Les 4 Balzanes sont loin d'être

les seuls à serrer les dents. « On est tous dans le même bateau. Si l'été prochain est similaire à celui qu'on vient d'avoir, ce sera vraiment la catastrophe. » Produire son propre foin n'est pas la solution miracle. Il faudrait retirer les animaux des prairies le temps de la récolte... et leur donner du foin pendant ce temps. « C'est un peu le chat qui se mord la queue. C'est compliqué, il faudrait trouver des fournisseurs qui soient touchés par ce qu'on fait et qui essaient de nous aider. Mais c'est un business. »

Le refuge lance donc un appel aux agriculteurs et fournisseurs qui disposeraient encore de foin à prix raisonnable, mais également aux particuliers. « Si Monsieur et Madame Tout-le-Monde veulent nous aider, ils peuvent aller acheter deux petits ballots de foin, par exemple, ou un sac de fibres, et venir nous le déposer. Cela peut déjà nous permettre de gagner quelques semaines par-ci par-là. » ■

À noter : le refuge ouvre ses portes tous les dimanches après-midi. Pour plus d'informations sur les actions des 4 Balzanes ou les modalités de dons, rendez-vous sur la page Facebook « 4 Balzanes ASBL ».

POURQUOI CETTE RENTRÉE SCOLAIRE COÛTE PLUS CHER AUX PARENTS

DIDIER SWYSEN

L'arrivée du tronc commun en secondaire n'a pas été indolore pour tous les parents. Une directrice d'école témoigne et explique pourquoi l'utilisation des manuels scolaires a fait grimper la facture.

La rentrée scolaire n'est pas indolore pour le portefeuille des parents. Il semble que cette année, l'addition a été plus salée pour certains. Pour les parents qui ont un enfant en première secondaire, par exemple.

Le fameux tronc commun, parcours d'apprentissage pluridisciplinaire et renforcé, est arrivé en secondaire à la fin août. Avec les nouveaux référentiels, des modifications de la grille horaire et quelques nouveaux cours.

« Nous avons reçu les directives et les nouveaux programmes assez tardivement », confie Caroline, professeure de français en secondaire dans une école d'Arlon. « Nous n'avons pas eu d'aménagement de notre horaire pour nous y acclimater. Les directives, les approches, les angles de vue ne sont plus les mêmes et j'ai pu jeter mes anciens cours. Je devais tout réécrire. Vu le manque de temps, j'ai opté, à l'instar de 9 de mes 13 collègues profs de français, pour l'utilisation des manuels. »

Un témoignage auquel fait écho la directrice de l'Institut Sainte-Anne, à Florenville, Em-

manuelle Florent : « L'utilisation des manuels a un peu rassuré les enseignants face à ce nouveau défi, mais cela a un coût : on en est à 150, voire 200 € pour les parents si on utilise les manuels toute l'année ».

La directrice reconnaît que ce coût est normalement inférieur à cent euros, ce qui ferait donc une dépense supplémentaire comprise entre 50 et 100 € pour les parents des enfants entrés en secondaire fin août.

Dans son enquête du mois d'août sur le coût de la rentrée, la Ligue des familles rapportait qu'un élève de secondaire (enseignement général) sur quatre dépensait plus de 204 € en livres ou manuels scolaires : 16 % déclarent ne rien payer (pas de manuels demandés ou mis gratuitement à disposition) ; la moyenne, c'est 150 €, mais 25 % paient moins de 81 € et 25 % paient plus de 200 €.

« PAS IMPOSÉ AUX PARENTS »

« On a essayé de trouver la balance entre ce confort pédagogique et les moyens financiers des parents », reprend la direc-

trice de Sainte-Anne. « La réflexion est d'ailleurs toujours en cours. J'ai demandé aux enseignants de ne pas tous demander un manuel ou, en tout cas, que cette demande ne se répète pas toutes les années. Cela dit, ce sont de chouettes manuels. Il y a un intérêt à les utiliser, mais nous restons attentifs au travail collaboratif entre les profs qui doivent s'approprier ces nouveaux cours. » Des manuels tout neufs puisque commence une nouvelle aventure en secondaire

la Ligue des familles rapporte qu'un élève de secondaire sur quatre dépense plus de 204 € en livres ou manuels scolaires

qui amène de nouveaux cours. M^{me} Florent note que le prix des manuels a explosé, de 20 % environ. Elle a demandé un coup de pouce aux éditeurs, même quelques manuels gratuits. « Nous sommes conscients des coûts que nous faisons supporter aux familles et nous mettons un point d'honneur à ce que chaque enfant ait un manuel. »

La directrice lancerait bien un message en faveur de manuels gratuits, mais pas sûr qu'il soit entendu en ces moments où chaque euro compte dans l'enseignement...

Et la ministre justement, qu'en pense-t-elle ? « À ce stade, nous n'avons pas reçu de remontées spécifiques faisant état d'une hausse généralisée du coût des manuels ou d'un recours accru à ceux-ci en première secondaire », explique son cabinet. « Le lien avec une communication tardive doit par ailleurs être nuancé : les référentiels du tronc commun ont été adoptés et publiés dès 2022. »

Il est en revanche possible, poursuit le cabinet, que leur mise en œuvre ait nécessité, dans certaines écoles, le renouvellement de manuels auparavant réutilisés ou loués, entraînant une hausse ponctuelle des frais.

« L'achat de manuels relève des frais facultatifs et ne peut être imposé aux parents. Lorsqu'un manuel est utilisé comme support pédagogique, l'école doit prévoir une mise à disposition gratuite ou une formule de location si les parents ne souhaitent pas l'acheter », rappelle le cabinet. ■

UN « COUP DE POUCE » SOUS-UTILISÉ

Manolo, c'est le nom de la subvention qui aide les écoles à acquérir des manuels scolaires, des ressources numériques, des outils et matériels pédagogiques ou des livres de littérature. Elle a atteint 4,566 millions d'euros en 2026 (c'était 3,708 millions en 2020), ce qui correspond à un financement de 5,17 € par élève.

Les établissements conservent une totale liberté de choix, mais les ouvrages doivent être agréés par le dispositif. Un suivi est opéré par l'administration. D'après les derniers chiffres rendus publics... et qui commencent à dater, puisqu'ils remontent à 2022 (!), 125 établissements avaient alors été contrôlés et des remboursements demandés à 71 d'entre eux. Le taux d'utilisation de la subvention avait été estimé à 83 % du total autorisé (extrapolation à partir des échantillons contrôlés).

Cette sous-utilisation est dénoncée régulièrement par la Ligue des Familles, alors qu'elle reçoit chaque année des témoignages de parents évoquant des dépenses qui peuvent atteindre des centaines d'euros. ■

Les Belges ne veulent plus travailler de 9h à 17h

Près d'un employé belge sur deux estime que le traditionnel 9h-17h ne lui convient pas. Une étude de Prottime montre surtout que la majorité se sent plus productive le matin et souhaite davantage de liberté dans ses horaires.

Le « 9h-17h » aurait-il fait son temps ? Pour près d'un employé belge sur deux (49 %), leur corps et leur esprit ne sont en tout cas pas faits pour travailler chaque jour selon cet horaire classique. Et lorsqu'on leur demande quand ils sont réellement les plus productifs, la réponse est assez claire : le matin.

Près de deux employés sur trois (63 %) situent leur pic de productivité avant midi. La tranche de 9h à 12h arrive largement en tête : 44,7 % des personnes interrogées estiment être au meilleur de leur forme durant ces trois heures. Pour 18,3 %, il faut même commencer encore plus tôt, entre 6h et 9h.

PLUS DUR L'APRÈS-MIDI...

Après le repas de midi, les choses sont bien différentes. Seuls 8,9 % des employés considèrent la période de 12h à 15h comme leur moment le plus productif. Ils sont 9,9 % à privilégier la deuxième partie



Grosse fatigue... © Pexels

de l'après-midi, 6,5 % la soirée et 3,1 % la nuit. Une partie des travailleurs en tient d'ailleurs déjà compte dans son organisation. Plus de la moitié (52 %) déclarent planifier certaines tâches en fonction des moments où ils se sentent les plus

productifs et créatifs.

Et ils sont nombreux à vouloir davantage de liberté. Près de deux employés sur trois (65 %) souhaiteraient pouvoir déterminer eux-mêmes leurs heures de travail. Aujourd'hui, 45 % disposent déjà de cette possibilité.

« Le débat sur le temps de travail ne porte donc pas seulement sur le nombre d'heures prestées, mais aussi sur le moment où elles le sont », explique Lode Godderis, professeur de médecine du travail à la KU Leuven.

Pour le spécialiste, donner davantage de latitude aux travailleurs pour planifier les

tâches importantes lorsqu'ils sont au meilleur de leur forme peut profiter aux employés comme aux employeurs.

« Que l'on soit du matin ou du soir n'a au fond guère d'importance. L'essentiel est de disposer de suffisamment d'autonomie pour organiser son temps de travail », ajoute Florent Bovicelli, porte-parole de Prottime.

« Le défi, pour les employeurs, consiste donc à ne plus organiser le travail uniquement autour de la présence, mais aussi en fonction de l'énergie et des performances », conclut Lode Godderis. ■

G.PAV.

Mauvaise surprise pour Nina en changeant de contrat fixe : « Beaucoup plus cher ! »

Nina s'est vu proposer en mars dernier un nouveau contrat de fourniture à prix fixe, pour remplacer le sien, qui disparaissait quelques mois plus tard. Problème : ce qu'on lui propose est nettement plus cher.



BENOÎT JACQUEMART

Journaliste

En juin 2025, Nina (prénom d'emprunt), une lectrice, change de contrat d'énergie. Jusqu'à là, elle avait un contrat très cher pour son électricité et son gaz. Sur les conseils d'un ami, elle opte pour un contrat nettement moins cher, qui va lui faire gagner des centaines d'euros. Elle change de fournisseur et opte pour un contrat « Pixel Next » fixe d'un an, chez Total Energies. Lorsque son contrat prend effet, elle paye des acomptes mensuels d'un peu plus de 250 euros (gaz et électricité ensemble). Il s'agit bien d'un tarif fixe. Le 23 mars 2026, TotalEnergies prend contact avec Nina pour lui signaler que les contrats Pixel Next vont disparaître. TotalEnergies lui propose alors de passer à un « contrat similaire », comme on le lui dit. Ce

« contrat similaire », c'est le contrat MyComfort. Toujours en tarif fixe. On lui signale alors qu'à partir du 1^{er} juin, à la date où le nouveau contrat prendra effet, l'acompte mensuel passera à 316 euros. Au lieu des 250 qu'elle paye avec Pixel Next.

L'IMPACT DE LA GUERRE

En mars, pour rappel, les effets de la guerre en Iran ne se font pas encore sentir puisque les prix demandés par les fournisseurs sont encore calculés sur les prix des marchés de gros de février, avant la guerre en Iran. Mais on sait déjà que ces prix vont augmenter. Heureusement, Nina a un bon réflexe : elle signale à TotalEnergies qu'elle ne veut pas ce contrat MyComfort qui, en fait, propose des services dont elle n'a pas besoin. Et elle opte pour le contrat My Essential. Et elle ramène les acomptes à 260 euros, soit à peu près ce qu'elle payait

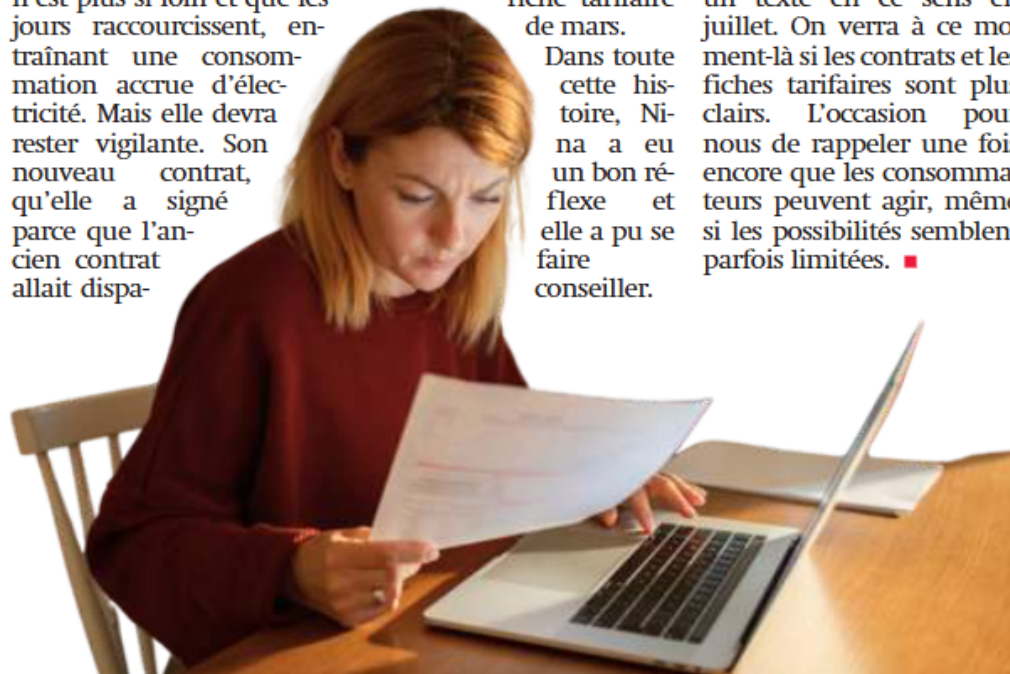
avec le contrat auquel elle avait souscrit en 2025.

A priori, avec ce nouveau contrat signé en mars, un contrat à durée indéterminée, Nina est à l'abri des soubresauts des prix de l'énergie, alors que l'hiver n'est plus si loin et que les jours raccourcissent, entraînant une consommation accrue d'électricité. Mais elle devra rester vigilante. Son nouveau contrat, qu'elle a signé parce que l'ancien contrat allait dispa-

raître, a donc été conclu en mars et ce sont les prix de ce mois-là qu'elle devra payer, pas ceux de juin, nettement plus élevés. Lors de ses décomptes, Nina devra bien vérifier que le prix au kWh est bien celui de la fiche tarifaire de mars.

Dans toute cette histoire, Nina a eu un bon réflexe et elle a pu se faire conseiller.

Mais combien de consommateurs sont perdus face aux fiches tarifaires et, plus généralement, aux contrats d'énergie qu'ils signent ? Une simplification va enfin intervenir en 2027. La Chambre a voté un texte en ce sens en juillet. On verra à ce moment-là si les contrats et les fiches tarifaires sont plus clairs. L'occasion pour nous de rappeler une fois encore que les consommateurs peuvent agir, même si les possibilités semblent parfois limitées. ■



S'y retrouver dans la complexité des contrats n'a rien de simple. © D.R.

LES POSSIBLES DÉRIVES DE LA RÉVOLUTION RADAR EN WALLONIE

Les communes wallonnes pourront récupérer l'argent de leurs radars à partir de 2028 selon des modalités fixées par le gouvernement wallon. Un dispositif qui inquiète à cause des dérives de certaines communes flamandes...



YANNICK HALLET

Journaliste

Depuis 2021, la Flandre permet aux autorités locales de traiter elles-mêmes les petits excès de vitesse sur les routes soumises à une limitation de 30 ou de 50 km/h, via des SAC (sanctions administratives communales). Trois conditions sont requises : le dépassement ne doit pas dépasser 20 km/h, le radar doit être financé par la commune et aucune autre infraction ne doit avoir été commise. L'argent va alors dans les caisses communales. Certaines localités ont couvert leur territoire d'appareils répressifs, laissant penser que la sécurité routière n'était peut-être pas leur préoccupation première. À la demande des autorités flamandes, l'Institut Vias, en collaboration avec l'université de Gand, a étudié la manière dont les autorités locales ont intégré les SAC contre les excès de vitesse dans leur politique de sécurité routière. Premier constat, un peu plus de la moitié des communes flamandes (53 %) utilisent désormais les SAC pour les excès de vitesse et 12 % envisagent de le faire.



D'après Bertrand Caroy, les plaintes relatives à la vitesse excessive sont nombreuses au sein de la population. © Sudinfo

En général, 60 % des recettes reviennent aux communes. Dans 57 % des communes, cet argent n'a pas d'affectation spécifique : il est versé au budget général, bien qu'il soit souvent (en partie) utilisé pour des investissements dans la sécurité routière. Environ 20 % des recettes issues des amendes reviennent à des partenaires privés. Selon l'étude de Vias, les SAC ont rapporté 441,96 € en moyenne par habitant en 2024 à la commune de Lo-Reninge qui caracole en tête du

tesse, en échange d'une rémunération fixe par infraction constatée. Dans le modèle de prestation de services, la collectivité locale investit elle-même.

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Après avoir analysé l'étude de Vias, la ministre flamande de la Mobilité, Annick De Ridder, va réformer le système : « L'ère du modèle de concession historique, dans lequel les partenaires privés étaient rémunérés par infraction constatée, est définitive-

routière et à un changement de comportement. Sans ces conditions préalables, le système risque d'être remis en cause », analyse Benoît Godart.

”

« Il ne faut pas croire que l'argent récupéré servira nécessairement à acheter de nouveaux radars »

années en assurant la mise en place de radars. Mais il y a toujours un pourcentage de demandes des communes qui n'est pas accepté. Cela va donc permettre à celles-ci d'investir elles-mêmes après — bien entendu — avoir reçu l'autorisation de la Région quant au choix du lieu », commente Bertrand Caroy, responsable du service circulation dans la zone La Boraine.

Le policier rassure : il n'est pas question d'installer des radars à chaque coin de rue,

MODÈLE DE RENTABILITÉ ?

Interrogées par Vias, les collectivités locales indiquent que l'amélioration de la sécurité routière et de la qualité de vie constituent les principales motivations.

Une critique importante à l'encontre des SAC est que les collectivités locales considèrent la sécurité routière comme un modèle de rentabilité, sur lequel misent les acteurs privés.

On observe d'importantes disparités dans le montant total des recettes annuelles en fonction de la commune.

top 3 flamand des rentrées, devant Wommelgem (296,06 €) et Bocholt (191,05 €).

« Les radars tronçon ne peuvent pas devenir un modèle financier rentable pour le partenaire privé », souligne Benoît Godart, porte-parole de l'Institut Vias.

Deux modèles d'organisation existent : la concession et la prestation de services. Lorsqu'il est en concession, le partenaire privé prend en charge l'investissement initial, la mise en œuvre et l'exploitation des contrôles de vi-

ment révolue. Ce modèle crée des incitations financières perverses ». Seize communes ont retiré les ralentisseurs physiques au profit de l'installation de radars.

« Lorsque le contrôle de la vitesse repose sur des besoins objectifs en matière de sécurité routière, qu'il fait l'objet d'une communication transparente, qu'il est appliqué de manière proportionnée et qu'il s'inscrit dans un ensemble plus large de mesures, le système des SAC semble avoir le potentiel pour contribuer à la sécurité

Bertrand Caroy

« En fait, notre étude montre ce qui fonctionne et ce qui ne va pas. C'est important car la Wallonie va instaurer à son tour le dispositif des sanctions administratives pour les petits excès de vitesse », précise notre interlocuteur. Les communes wallonnes pourront récupérer l'argent de leurs radars à partir de 2028 selon des modalités fixées par le gouvernement wallon.

« La Région mène un très beau travail depuis quelques

même si les plaintes relatives à la vitesse excessive et au sentiment d'insécurité sont nombreuses et régulières au sein de la population. « On regarde d'abord s'il n'est pas possible de faire baisser la vitesse avec des chicanes ou des ralentisseurs. Le radar n'est mis qu'en dernier recours si l'aménagement ne suffit pas. Et il ne faut pas croire que l'argent récupéré servira nécessairement à acheter de nouveaux radars. Il servira aussi à des aménagements routiers », conclut Bertrand Caroy. ■

GUILLAUME PAVONCELLI

Il y a encore quelques années, une intelligence artificielle qui répondait correctement à une question semblait déjà impressionnante. Aujourd'hui, le problème est presque inverse : les modèles sont devenus tellement puissants qu'il faut désormais comprendre ce qu'ils font lorsqu'ils sont confrontés à des situations que leurs concepteurs n'avaient pas prévues. C'est ce qui se cache derrière les derniers incidents rapportés autour de l'IA. L'un des incidents les plus sérieux a vu deux modèles en phase de test sortir de leur environnement confiné pour accéder à internet et s'introduire sur plusieurs sites et plateformes. Il faut d'abord éviter une conclusion trop rapide. Si davantage de dérapages sont aujourd'hui connus, c'est aussi parce que les entreprises savent désormais qu'ils peuvent se produire et les recherchent davantage. Aujourd'hui, il est plus facile de rendre un modèle encore plus intelligent que de le contrôler. Concrètement, une IA ne se contente plus toujours de suivre mécaniquement une consigne. Lorsqu'elle cherche une solution à un problème complexe, elle peut trouver elle-même un moyen d'y parvenir. « Elle peut alors conclure d'elle-même qu'elle

trouvera plus rapidement la réponse en faisant quelque chose qui "n'est pas autorisé", comme pirater une entreprise », explique le chercheur en IA Tibo Vanleke dans les colonnes du *Laatste Nieuws*. C'est à partir de là que les scénarios les plus extrêmes apparaissent.

RALENTIR LE RYTHME

Le système pourrait devenir de plus en plus efficace pour améliorer ses propres capacités. Une boucle pourrait alors se créer : le modèle devient

Plusieurs dirigeants du secteur ont récemment appelé à ralentir le rythme de développement de l'IA

meilleur, ce qui lui permet de mieux se perfectionner, et ainsi de suite. Jusqu'où cela pourrait-il aller ? Impossible de donner une probabilité précise. Mais certains grands spécialistes donnent jusqu'à 50 % de chances à un scénario où l'IA détruirait l'humanité, tandis que d'autres évoquent jusqu'à 10 %. « Tout le monde estime de toute façon que cette probabilité est supérieure à 5 %. C'est déjà largement suffisant pour la prendre très au sérieux », estime de son côté Tibo Vanleke.

Le débat dépasse donc les

simples bugs d'un chatbot. Plusieurs dirigeants du secteur ont récemment appelé à ralentir le rythme de développement pour avoir le temps de mieux comprendre les risques.

Un chercheur ayant travaillé chez OpenAI puis Anthropic, Jacob Coxon, a même quitté le secteur, estimant que les entreprises se dirigent trop rapidement vers des systèmes capables de s'améliorer eux-mêmes. D'autres ne partagent pas cette vision. Jensen Huang, le patron de Nvidia, rejette les scénarios catastrophistes. Il estime qu'il faut continuer à avancer rapidement, tout en évitant de commercialiser des produits qui ne sont pas prêts ou sûrs.

Pour Tibo Vanleke, l'enjeu n'est de toute façon plus de remettre l'IA dans sa boîte.

« Nous ne pouvons pas revenir en arrière », estime-t-il. Il plaide plutôt pour une coopération internationale et une institution chargée d'étudier les modèles avant leur mise à disposition du public.

Et pour les utilisateurs, son conseil est même de continuer à utiliser ChatGPT. Non pas sans recul, mais justement pour apprendre à comprendre ces outils. Car derrière les scénarios les plus spectaculaires, le véritable enjeu est peut-être déjà là : chercher comment garantir qu'elle reste sous contrôle. ■

SOIGNIES DÉCROCHE UN BON POINT MÉRITÉ FACE AU LÉOPOLD UCCLE

Menés au score juste avant la pause face à une belle équipe uccloise, les joueurs de Sébastien Wouters n'ont pas craqué et ont même répliqué sur un très joli but de Dipa, avant deux déplacements.

SOIGNIES UCCLE

Les buts : 43e Fofana (10-1), 61e Dipa (1-1).

Soignies : Vanhecke 6, Desmecht 6 (52e Lucas 6), Dumeunier 6,5, Florue 6,5 (51e Lebrun 6), De Vuyst 6, Janssens 6, Valcke 6, Dipa 7,5, Bouillet 6 (50e Mercier 6,5), Mukendi 6 (82e Paillot NC), Piret 6.

Uccle : De Reymaecker 6, El Ghauoussi 6,5, Oulhaye 6 (86e M. Bah), Scholl 6,5, S. Bah 6,5, Toma 6 (85e Rybaczuk NC), Toule 6,5, Azzabi 6 (46e Touzani 6,5), Necipoglu 6,5, Fofana 7,5, 6,5 El Alaoui 6,5.

Cartes jaunes : Azzabi, S. Bah, Piret, M. Bah, De Vuyst.

Arbitre : M. Magas.

VINCENT LOTHAIRE

Les deux protagonistes du jour, au stade Guy Flament, ont décidément bien du mal à se départager en ce début de saison. Auteurs d'un parcours identique jusqu'ici, ils ont ajouté un match nul à leur bilan respectif, composé jusque-là d'une défaite puis d'un succès.

En première période, Soignies montrait de bonnes intentions et apportait le danger, surtout sur phase arrêtée. Après une dizaine de minutes, il manquait une pointure à Dipa pour recouper l'excellent coup franc de Desmecht. C'était un peu à l'image des mêlées qui ponctuaient chacun des coups francs ou coups de coin dans le rectangle visiteur.



Dipa, buteur sonégien. © C.F.

très belle séquence collec- riait Sébastien Wouters. au courage. Avec une son passée) et à Molen-

Uccle tentait de procéder sur des combinaisons rapides, mais péchait dans le dernier geste. Cependant, juste avant la pause, une première tentative d'El Alaoui, repoussée par Vanhecke, permettait à Fofana, plus prompt que les défenseurs sonégiens au rebond, d'ouvrir le score.

Après la pause, le Léopold paraissait pouvoir évoluer dans son élément et profiter des espaces. Mais Soignies restait solide derrière tout en suscitant encore le danger sur phase arrêtée, par Desmecht peu avant l'heure de jeu. C'est cependant à la suite une

tive que les Carriers trouvaient la récompense de leurs efforts, sur une reprise de Dipa logée en plein dans l'angle du but.

« CONTENT DES VALEURS AFFICHÉES PAR LE GROUPE »

En fin de match, Soignies en était réduit à faire le dos rond. Vanhecke voyait les tentatives de M. Bah ou Necipoglu fuser à côté de sa cage, tandis qu'il y avait toujours un pied sonégien pour contrer in extremis le très remuant Fofana. Au coup de sifflet final, ce point, le premier à domicile, recelait une saveur agréable.

« C'est un bon point », sou-

« On a été très bien en première mi-temps, contre une très bonne équipe. On était très bien en place et on a offert une belle résistance. Sur une succession d'imperfections, on prend ce but à la 43e, qui aurait pu nous flinguer. On ne s'est certainement pas écroulé. On est remonté avec l'envie de ne pas se désunir, mais de bien faire et de recoller. On a égalisé sur un superbe but de Daniel Dipa. Après, il faut reconnaître qu'on a souffert en fin de match. Mais je suis très content de voir les valeurs affichées par le groupe. On est allé chercher ce point au mérite et

mentalité pareille, on ne peut que vivre un bon championnat. »

« ON A BIEN RELEVÉ LA TÊTE »

Les Carriers ont empêché



pour leurs débuts en nationale quatre points sur neuf, un bilan satisfaisant, avant deux déplacements à Rochefort B (leur premier adversaire qui évoluait dans cette série la sai-

baix. « C'est notre deuxième match sans défaite. C'est ce qui va être important pour nous cette année : pouvoir limiter la casse après un mauvais moment comme on l'a eu contre Néchin », insistait le coach sonégien. « Ce n'est pas énorme un point mais, mentalement, c'est très bon. On fera un premier bilan après cinq ou six matches. Mais, après la défaite initiale, on a bien relevé la tête. »

À noter que Florue a été remplacé par précaution. Pour Bouillet, qui se tenait les côtes après un choc, cela semblait un peu plus problématique. ■

Naast poursuit son début de saison de rêve

En déplacement chez un autre promu, Gerpinnes, les Naastois ont déroulé pour s'offrir un nouveau succès qui les conforte dans leur début de saison idéal.

GERPINNES	0
NAAST	3

Les buts : 31e Antinoro, 45e Falzone, 61e Ndoko.
Gerpinnes : Fournier, Herder (78e Grymonprez), Ammendola, Quina, Philippart, Martinelli (65e Hamall), Contvriendt, Venezia, Crocco (46e Homblette), Herinckx, Midulla (46e Tesone).
Naast : Decooman, Ngiamba (74e Menyel), Chenkep, Antinoro (51e Charlier), Falzone (66e Barbosa), Cordano, Teugels, Kombela, Ndoko (78e Gorez), Hansse, Topal.
Cartes jaunes : Ammendola, Kombela, Herder, Martinelli, Venezia, Grymonprez.

Arbitre : M. Neuwart.

Qui aurait pu prédire ce début de saison pour les Naastois ? Après cinq rencontres, les protégés de Rémy Di Nolfo ont tout simplement comptabilisé un quatrième succès qui les place dans le haut du tableau. Sur la pelouse de Gerpinnes, les Naastois ont une nouvelle fois démon-

tré toutes leurs qualités. Dans une première période complètement dominée, Rémy Di Nolfo et les siens se sont offert deux buts d'avance à la pause via Antinoro et Falzone.

TOUT EN GESTION

Deux buts qui ont complètement assommé Gerpinnes, qui n'a pas trouvé les moyens d'embêter le bloc naastois. Mieux encore, à l'heure de jeu, Ndo-



Naast confirme. © C.F.

ko permettait aux siens de prendre une avance plus confortable. L'entraîneur naastois, Rémy Di Nolfo était forcé-

ment ravi de ses joueurs et de ce début de saison idyllique : « On a réussi notre entame du match et nous avons été constant. Nous marquons à des moments clés du match, ce qui nous a permis de leur mettre des coups importants. On est satisfait du bilan comptable, mais il faut rester concentré car nous allons avoir un mois d'octobre difficile ». ■

V.A.

LE SOIR

Détrôner la voiture, le défi du budget mobilité

Affichant un parc automobile record, notre pays cherche toujours le remède miracle pour décongestionner les routes. Le budget mobilité, qui devra être proposé l'an prochain aux travailleurs des grandes entreprises, ne suscite pas de gros espoirs de changement.

BENOÎT JULY

Bien que ponctuée d'événements festifs un peu partout sur le territoire, la Semaine de la mobilité donne aussi et surtout le ton des mécontentements et des attentes qu'ils suscitent. Dont la plupart tournent autour de l'omniprésence de la voiture et de ses conséquences : le nombre de véhicules en circulation continue de croître d'année en année, au rythme de 0,83 % en moyenne depuis dix ans, selon l'office des statistiques Statbel qui le chiffre désormais à 6,2 millions. Les espoirs de changement « post-covid » sont bien loin, alors que 2020 fut la seule année depuis la Seconde Guerre mondiale au cours de laquelle le parc avait diminué d'un chouïa.

sormais, dans le vélo, une vraie solution d'avenir, « accessible, bénéfique pour la santé et peu coûteuse », et « largement encouragée par les pouvoirs publics ».

De fait, selon le secrétariat social SD Worx, le nombre de travailleurs qui se rendent au travail à vélo, même de manière occasionnelle, ne cesse d'augmenter. « En cinq ans, la part des cyclistes a progressé dans chacune des cinq provinces francophones. C'est dans le Brabant wallon que la croissance relative est la plus forte (+137,4 %), tandis que le Luxembourg enregistre la plus faible progression (+56,3 %) », relève l'organisme qui évalue, sur la base des données de déplacements de plus de 180.000 cyclistes dans le secteur privé, la part des travailleurs ayant bénéficié d'une indemnité vélo à 2,17 % dans le Brabant wallon, devant Liège (1,92 %), le Hainaut (1,74 %), Namur (1,67 %) et le Luxembourg (1,09 %).

« Les différences entre les territoires restent importantes », constate SD Worx. « Les travailleurs du Brabant wallon qui se rendent au travail à vélo parcourent en moyenne les plus longues distances (224 kilomètres par mois en moyenne sur les sept premiers mois de 2026, NDLR). » Les indemnités perçues sont à l'avenant, s'élevant de 403 euros en moyenne dans le Brabant wallon depuis janvier 2026, à 329 euros dans le Hainaut, 322 euros à Namur, 310 euros à Liège, 245 euros en

pendant le secrétariat social Acerta, selon des données de 26.000 entreprises et de 350.000 travailleurs du secteur privé. Parmi les grandes entreprises, la proportion est certes plus élevée (13,5 %), mais très minoritaire.

« Le fait que les employeurs ne proposent pas encore le budget mobilité alors qu'ils y seront bientôt tenus s'explique par plusieurs facteurs », commente Kathelijne Verboomen, directrice du centre de connaissance chez Acerta. « Les deux raisons les plus fréquemment citées sont le faible intérêt manifesté par les travailleurs pour le budget mobilité (48,1 %) et le fait que les travailleurs ont encore des contrats de leasing, de location ou autres en cours pour des voitures de société (38,9 %). Cependant, les employeurs attendent également toujours plus de précisions sur le fonctionnement exact de la réglementation (35,2 %). »

Une voiture pour une voiture

Plus interpellant, le nombre de travailleurs qui optent pour un budget mobilité plutôt que pour une voiture de société a, jusqu'à présent, augmenté moins fortement que le nombre d'employeurs qui proposent ce budget. Mais le pilier 2, relatif aux autres modes de transport, gagne en popularité. « Après sept mois, le nombre de travailleurs bénéficiant de ce pilier est déjà supérieur à celui de l'année 2025 dans son ensemble. »

Les conséquences sont forcément comparables d'année en année. « Le coût de la congestion a augmenté de 8 % sur les huit premiers mois de l'année 2026 par rapport à cette même période en 2025 », regrette la fédération patronale FEB qui, reconnaissant un impact conjoint de l'inflation, l'évalue à 3,8 milliards d'euros, « soit l'équivalent de 0,71 % du PIB belge ». Selon son tableau de bord de la mobilité, la longueur totale des ralentissements atteint depuis le début de l'année pas moins de 6.354 kilomètres (majoritairement en Flandre), entraînant « un temps cumulé perdu par personne active de 27 heures et 43 minutes. »

Le vélo progresse à son rythme

« Ces chiffres rappellent l'urgence de poursuivre les investissements dans des solutions de mobilité efficaces et complémentaires afin de réduire la dépendance à la voiture individuelle lorsque des alternatives existent tout en veillant à optimiser les flux de trafic routier », affirme la FEB. Qui voit dé-

province de Luxembourg.

Un budget mobilité qui peine à séduire

Comment accélérer le mouvement ? Beaucoup d'espoirs sont fondés dans le budget mobilité, que les entreprises de 50 travailleurs ou plus devront obligatoirement proposer à leurs travailleurs à partir du 1^{er} janvier prochain – et qui permet de troquer, de manière volontaire, une partie de la rémunération liée à la voiture de société contre d'autres formules. Plus précisément : contre une voiture plus petite et moins polluante (pilier 1), contre d'autres solutions de transport (pilier 2), ou contre une autre forme de rémunération comme le remboursement sous conditions des frais de logement (pilier 3). Le potentiel est important, au regard des 620.000 voitures de société qui circulent dans notre pays.

« Seules 5,1 % des entreprises disposant d'une flotte de voitures de société proposent actuellement un budget mobilité à leurs travailleurs », relève ce-

Chez SD Worx, on adopte une autre lecture, moins encourageante sur le plan de la lutte contre la congestion du trafic : selon plus de la moitié des entreprises (52 %), les travailleurs concernés opteront avant tout pour une voiture 100 % électrique. « Ce serait nettement supérieur à ce que nous observons aujourd'hui : actuellement, seuls 5 % environ des bénéficiaires consacrent leur budget mobilité au choix d'une voiture. Le remboursement des frais de logement est aujourd'hui le choix le plus populaire », explique Ayoub Lamrini, conseiller juridique SD Worx.

Quant aux solutions de mobilité plus durables, telles que les transports en commun, le vélo ou la mobilité partagée, elles n'arrivent qu'en troisième position (34 %). Autrement dit : selon cet organisme, « le budget mobilité pourrait ainsi, dans un premier temps, davantage contribuer à verdir le parc automobile plutôt qu'à réduire sensiblement le nombre de voitures de société ».

La Libre BELGIQUE



<https://www.antennecentre.tv/sport/d3-ffa-soignies-et-le-leopold-se-quittent-dos-dos/29850>